

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

49

juillet 2013

Sommaire

- Rénovation salle des fêtes
- Maison du plateau sportif
- Du nouveau à la boulangerie
- Gestion du cimetière
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Fête patronale
- Tour de l'Ain cycliste
- Journée festive des associations
- Nouveau véhicule communal
- Horaires déchèterie

Manifestations

JUILLET 2013

Vendredi 5 : Concours de pétanque des Vétérans du Foot
Dimanche 14 : Commémoration à 10h00, stèle des Granges
Parade des « Magisterial » à 11h30
Journée festive des Associations à 12h00.

AOUT 2013

Dimanche 14 : Passage du tour de l'Ain

SEPTEMBRE 2013

Samedi 14 – Dimanche 15 : Fête de la Saint Maurice avec fête foraine
Samedi 14 :
14h00 : Boules, challenge de la Municipalité
18h30 : Accueil soirée avec apéritif, repas, spectacle et soirée dansante
Dimanche 15 :
9h30 : Randonnée familiale
Dimanche 22 : Journée paroissiale



www.martignat.com



martignat@wanadoo.fr

Rénovation de la salle des fêtes

La rénovation de la salle des fêtes va entrer dans sa phase opérationnelle. Après bien des discussions et des réunions avec des spécialistes, il a fallu se plier aux normes (sismiques d'accessibilité, de sécurité, ...). Toute cette réglementation freine et dénature les constructions et surtout les rénovations. Finalement, nous avons opté pour un compromis qui préserve la fonctionnalité tout en respectant une enveloppe financière raisonnable

Ce projet comporte deux volets : créer un nouvel espace de services et rénover la salle actuelle.

- Un petit bâtiment sera construit côté Est, adossé au bâtiment actuel. Des ouvertures seront aménagées entre les deux. Elles permettront d'accéder de plein pied à des toilettes dignes de ce nom, à des espaces de rangement pour du petit matériel et à un lieu de stockage de chaises et de tables. On pourra aussi accéder à une salle équipée pour la réception de repas préparés par un traiteur. Cette pièce de service sera ouverte sur un parvis en partie abrité où pourront transiter les livraisons. Aux beaux jours, on pourra utiliser cet espace directement depuis la grande salle.
- La rénovation de la salle des fêtes comportera :
 - Une isolation intérieure avec un parement en panneaux de bois.
 - La réfection du plafond avec un traitement de l'acoustique.
 - L'alimentation électrique sera entièrement refaite avec une mise aux normes actuelles.
 - Un nouveau chauffage à air pulsé sera installé avec une ventilation double flux. La machinerie positionnée à l'étage ne devrait plus engendrer de désagréments sonores.

A l'extérieur les W.C. publics actuels seront démolis et d'autres seront aménagés dans le bâtiment avec une conception dite sécurisée. La façade sera reprise en peinture tout comme les volets de l'étage.

L'appel d'offre pour ces travaux vient d'être lancé. Le démarrage prévu en septembre 2013 devrait durer un an. Cela va poser des problèmes pour les utilisateurs qui devront se replier, soit au Complexe du Lange, soit au nouveau bâtiment du plateau sportif.



Maison du plateau sportif

La réalisation de la maison du plateau sportif touche à sa fin. Les entreprises ont respecté les délais et ce sont les services techniques qui ont réalisé le plafond et le cloisonnement.

Nous avons construit deux vestiaires collectifs avec douches et un local «arbitre» qui pourra servir de vestiaire individuel. Les associations disposeront aussi de box de rangement très spacieux. Des sanitaires intérieurs et extérieurs ont été aménagés.

La salle de 70 m² entièrement carrelée pourra accueillir les associations. Une grande baie avec ouverture verticale peut faire office de bar et donne sur une petite terrasse couverte. Cette salle pourra servir de repli pour certaines associations qui ne pourront plus accéder à la salle des fêtes pendant les travaux.

Nous avons profité de la présence du façadier pour finir le local des boules qui était toujours avec les plots apparents. C'est une enveloppe de 210 000 € qui a été investie dans cette réalisation qui vient compléter les structures communales dont peuvent bénéficier les habitants par le biais des associations avec une priorité pour le foot, le tennis et les écoles.



Du nouveau à la boulangerie ...



A partir du 2 juillet 2013, la "Boulangerie LAPALUS" devient la "Boulangerie du Lange".

Madame TALAMONI aura le plaisir de vous accueillir aux horaires et jours d'ouverture habituels.

Vous trouverez chaque jour un vaste choix de pains, viennoiseries, pâtisseries. Tous ces produits sont réalisés selon les méthodes artisanales.

Vous aurez également la possibilité de commander différents gâteaux personnalisés pour anniversaires, mariages ...

Vous retrouverez également tous les services jusqu'alors proposés.

Contact : Marie TALAMONI au 06 61 60 28 06

Gestion du cimetière

Les principaux éléments de gestion du cimetière doivent être mis en place par le maire, seul chargé de son administration. A ce titre, il a pour mission d'organiser son aménagement, de faire tenir un plan à jour, d'éditer un règlement, de tenir un registre et de donner les autorisations d'inhumation.

Régulièrement la commune intervient dans le cimetière. La reprise de concessions abandonnées arrive à son terme légal le 1^{er} novembre. Cela permettra de retrouver un certain nombre d'emplacements et d'ouvrir de nouvelles allées pour que les marbriers puissent accéder plus facilement aux tombes. Pour ces mêmes raisons la croix a été déplacée.

Un columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir ont été créés en 2009.

Les concessions et les données administratives du cimetière sont gérées à l'aide du logiciel GESCIM. Celui-ci permet de s'occuper des transactions, renouvellements, abandons, reprises de concessions et de visualiser les emplacements disponibles ou non, les concessions qui arrivent à échéance...

Les concessions au cimetière sont à retenir en mairie et sont réservées aux habitants de Martignat.

NOTA : Nous vous rappelons que pour tous travaux, vous devez auparavant vous adresser en mairie.



Prix des concessions pour 2013

Description	Durée	Prix
Emplacement de 1,40 x 2,90	30 ans	102 €
	50 ans	165 €
Emplacement de 2,40 x 2,90	30 ans	142 €
	50 ans	202 €
Columbarium	30 ans	54 €
	50 ans	75 €

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 48

Il s'agissait du battant de la cloche de l'église St Maurice



L'église fut reconstruite au XV^e siècle. Le clocher détruit sous la révolution comme tant d'autres, fut reconstruit en 1821. Placé de biais et portant en partie sur le vide, il est unique dans l'Ain. Cette curieuse disposition permet à la neige et à la pluie de s'écouler plus facilement.



Fête de la Saint Maurice, et si on changeait !

Une nouvelle version de la Saint Maurice (14 et 15 septembre) vous sera proposée cette année.

Le feu d'artifice sera remplacé le samedi soir par une grande soirée festive.

En effet, les vétérans du foot, en collaboration avec la municipalité, organiseront une soirée cabaret au complexe du Lange avec une troupe de music-hall professionnelle.

La revue Carnavalera et ses danseuses se déclinera sous la forme d'un dîner-spectacle terminé par une soirée dansante : tarif unique de 15 € pour le repas et le spectacle, billets à réserver en mairie.

Le dimanche 15 septembre de 9h30 à 11h30, une randonnée sera accompagnée par les chasseurs du village qui vous feront découvrir les entiers de la commune. (Départ et arrivée sur le parvis de la mairie où une petite collation récompensera les courageux)

Bien entendu, les animations habituelles seront maintenues :

- Concours de boules de la municipalité le samedi 14 à 14h00 ;
- Fête foraine au complexe du Lange tout au long du week-end.



Tour de l'Ain cycliste

Le tour de l'Ain cycliste traversera une nouvelle fois notre village, le dimanche 11 août au cours de l'étape Saint Trivier de Courtes-Oyonnax. Ce sera un très joli spectacle avec la course des cyclo-sportifs en fin de matinée, la caravane publicitaire et la course professionnelle entre 15h00 et 15h30.

Journée festive des associations le 14 juillet

Pour la première fois, une journée festive des associations aura lieu le dimanche 14 juillet au stade, route de Groissiat. Cette manifestation a pour objectif de rapprocher les habitants et les membres des différentes organisations de notre village.

A 11h30, dans le cadre des Folklories du Haut Bugéy, une parade sera proposée à la population par la troupe mexicaine « Magisterial » en tournée en Europe. Cette revue vous fera découvrir les chants et danses de son pays.

Après cette démonstration tout en rythmes et en couleurs, un apéritif sera offert à la population.

Le repas paella qui suivra permettra de continuer cette journée dans une convivialité de bon aloi.

Les enfants ne seront pas oubliés avec quelques animations.

Le tarif repas est de 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 15 ans. Les réservations se font en mairie jusqu'au mardi 9 juillet.



Nouveau véhicule communal

La très usagée Citroën AX laisse sa place à un nouveau véhicule de marque DACIA, le Dokker Van. Ce modèle a été retenu pour son aspect pratique et son coût très raisonnable. Il permet en outre de transporter cinq personnes, ce qui pourra s'avérer utile dans le cadre des activités de l'accueil loisirs.

Changement d'horaires à la déchèterie de Veyziat

A compter du 1^{er} juillet, la déchèterie intercommunale de la Communauté des Communes d'Oyonnax située à Veyziat sera ouverte tous les jours, dimanche inclus de 9h à 19h (fermée le 14 juillet et le 15 août).
Tél : 04 74 77 31 09.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS